

## Règlement 10KM Courses de Saint Nicolas Dimanche 28 novembre 2021

**Art 1 :** Les Courses de Saint Nicolas à Nancy sont organisées par le Nancy Athlétisme Métropole.

**Art 2 :** Le parcours de 10 km est conforme au règlement international IAAF et FFA, il dispose d'un label National FFA qualificatif et classant.

**Art 3 :** L'épreuve du 10km est ouverte aux coureurs hommes et femmes, licenciés et non licenciés nés en 2006 et avant pour le 10 km. La Course des familles est ouverte à tous.

**Art 4 :** Les organisateurs sont couverts en responsabilité civile par une police individuelle « Accident ». Les licenciés FFA bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à la licence 2021/2022. Il incombe aux autres concurrents de s'assurer personnellement. Toutes les personnes inscrites doivent avoir pris connaissance de ce règlement.

**Art 5 :** Les athlètes non-licenciés doivent présenter à leur inscription un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an au jour de l'épreuve.

**Attention aucun dossard ne sera distribué sans la présentation du certificat médical ou de la licence pour les athlètes licenciés dans un club FFA.**

**Art 6 :** Le retrait des dossards se fera uniquement le samedi 27 novembre 2021 de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures 30 à l'hôtel de ville de Nancy, (salle Chepfer, entrée rue Pierre Fourier)

**Art 7 :** Le pass sanitaire est obligatoire pour participer au 10km, il sera impératif de le présenter à l'entrée du retrait des dossards avec une pièce d'identité.

**Aucun dossard ne sera distribué sans présentation du Pass sanitaire.**

**Art 8 :** Les bicyclettes, engins à roulettes et/ou motorisés sont formellement interdits sur le parcours. Aucun suiveur n'est autorisé, sous peine de disqualification de l'athlète.

**Art 9: Sécurité :** en raison du plan Vigipirate renforcé, les participants ne pourront pas courir avec un sac à dos, un contrôle sera effectué à l'entrée des différents sas.

**Art 10:** En raison des mesures sanitaires : récompenses podiums uniquement aux 3 premiers du classement Scratch hommes et femmes. 2 grilles de primes d'arrivée sont prévues. Une grille Homme (1 à 10) et une grille Femme (1 à 10) toutes catégories confondues pour le classement Scratch. En sus une grille homme (1 à 5) pour le challenge Pascal ZILLIOX uniquement pour les athlètes licenciés FFA dans un club lorrain pour la saison en cours (N° de licence et nom du club sur les engagements)

**Art 11: Tout engagement est ferme et définitif, et ne peut faire l'objet d'aucun remboursement pour quelque motif que ce soit.** En cas d'annulation de l'épreuve sur requête de l'autorité administrative, les frais d'engagements seront remboursés à la hauteur de 10 euros. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé, toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne sera reconnue responsable en cas d'accident survenu et provoqué pendant la course par cette dernière et cette tierce personne sera disqualifiée.

**Art 12:** Le Jury officiel est composé d'un juge arbitre dont le pouvoir est sans appel. Il est assisté de commissaires de course. Un point de ravitaillement est installé au 5<sup>ème</sup> km, ainsi qu'à l'arrivée. Les concurrents disposeront d'un **temps maximum autorisé de 1h25** pour effectuer le parcours jusqu'à la ligne d'arrivée, après ce délai les commissaires de courses élimineront les concurrents.

**Art 13:** Athlètes Handisport : l'accès aux épreuves est autorisé aux athlètes Handisport à la condition que ceux-ci puissent effectuer l'épreuve sans gêne, ni risque particulier pour eux-mêmes ou pour les autres concurrents. Il ne fera pas l'objet d'un classement distinct.

**Art 14 ; Droit à l'image :** de par sa participation, le concurrent renonce à tout droit personnel à image et autorise l'organisateur, ainsi que ses ayants droits et partenaires à utiliser celle-ci sur tout support, pour une durée de 2 ans, dans le monde entier.

**Art 15 :** Les inscriptions du samedi pour le 10 km seront majorées de 3 € et **aucune inscription ne se fera le jour de la course.**

**Art 16:** Horaires de départ et droit d'engagement

- 10 km Label National 10 h 30 tarif : 14 € Maillot technique et Saint Nicolas en pain d'épice offerts à chaque participant.